

# Candidature aux Journées Européennes des Métiers d'Art 2022 - Malicorne, Cité faïence et métiers d'art - les 2 et 3 avril 2022

**\*Obligatoire**

1. Adresse e-mail \*

---

2. Nom / prénom \*

---

3. Raison sociale \*

---

4. Métier d'art exercé (liste officielle des métiers d'art sur <https://www.institut-metiersdart.org/metiers-art/ressources/la-liste>). \*

---

---

---

---

---

5. Téléphone fixe \*

---

6. Téléphone portable \*

---

7. adresse e-mail \*

---

8. site internet \*

---

9. Adresse postale de votre activité \*

---

---

---

---

---

10. Code postal \*

---

11. Ville \*

---

12. Votre numéro de SIRET/SIREN/RCS \*

---

13. Votre numéro de police d'assurance \*

Votre  
participation  
aux JEMA

L'événement des Journées Européennes des métiers d'Art a pour objectif de présenter la diversité des gestes et savoir-faire des métiers d'arts, les démonstrations, les ateliers sont très appréciés par le public.

14. Avez-vous déjà participé aux JEMA à Malicorne-sur-Sarthe \*

*Une seule réponse possible.*

Oui

Non

15. Pourrez-vous proposer des ateliers et des démonstrations? \*

*Plusieurs réponses possibles.*

Ateliers enfants

Ateliers adultes

Ateliers famille

Démonstrations

Autre animations

Non

16. Votre texte de présentation pour le dossier de presse (800 caractères max.) \*

---

---

---

---

---

Logistique et

Le musée se réserve le droit d'attribution des emplacements et du matériel en fonction de ses ressources.

## Technique

17. Les emplacements peuvent-êre en intérieur ou en extérieur avec ou sans électricité. Pouvez-vous définir vos besoins?

*Une seule réponse possible.*

- Parvis ou jardins (sous barnum)
- Besoin en électricité (rallonge non fournie)
- Mon métier ne peut-êre exposé en extérieur
- Je suis autonome (barnum et électricité)
- L'emplacement est fourni avec 1 table et 1 chaise. J'ai besoin d'une table supplémentaire
- Autres besoins :
- 

18. Horaires d'installation

Les JEMA sont accessibles au public de 10h à 18h, le samedi et le dimanche. L'installation du stand peut se faire la veille, sous conditions. Le démontage du stand s'effectue le dimanche soir.

*Une seule réponse possible.*

- Installation - le vendredi 1 avril de 14h à 18h
- Installation - le samedi 2 avril à partir de 9h

19. Frais d'inscription

Les JEMA sont accessibles gratuitement pour le public. Les exposants doivent s'acquitter d'un droit d'occupation de 15 € permettant la vente d'œuvres. S'il n'y a pas de vente, une convention de partenariat pourra êre établie à titre gratuit.

*Une seule réponse possible.*

- J'accepte les conditions d'exposition

# Google Forms